

Conseil d'école du 07 Juin 2013

Présents : Mmes CUINET, MOREL, GONIN, TEMPESTA, NICOLET (enseignantes), Mmes PEYRARD, PARIS, Mr VIENNET (représentants de la commune), Mmes MARECHAL, AGNOLA, BARBIER, Mrs TISSERAND, DOMINGUES (représentants des parents d'élèves)

I – Rentrée 2013

La rentrée se fera le 3 septembre 2013 à 08h20.

La réunion d'information générale aux parents se fera le 2 septembre à 18h00.

La maternelle comptera 123 élèves pour la rentrée de septembre 2013, avec 2 inscriptions en attente, ce qui portera à 125 le nombre d'élèves. Lors du conseil des maîtres, il a été décidé que la répartition des classes serait différente pour l'année 2013/2014. Il n'y aura pas de section de TPS (enfants nés en 2011). Afin d'améliorer l'intégration de 4 enfants, Mme TEMPESTA changera de section et la stagiaire qui arrivera à la rentrée prendra la section des Petits. La répartition a été décidée de la façon suivante :

- Classe 1, Mme GONIN : 17 moyens et 8 grands (dont 1 inscription en attente)
- Classe 2, Mme TEMPESTA : 9 petits et 16 moyens
- Classe 3, Mme NICOLET : 9 petits et 16 moyens
- Classe 4, Stagiaire : 25 petits
- Classe 5, Mme CUINET : 25 grands (dont 1 inscription en attente)

Au vue du grand nombre de MS, le décroisement sera différent.

II – Sorties pédagogiques

Début mai, toutes les classes ont pu effectuer leur sortie pédagogique.

Les classes de Mme TEMPESTA et MOREL ont passé une journée à la ferme de Pérouse. Elles ont vécu une réelle journée à la ferme. Les enfants ont pu toucher les animaux, monter sur le tracteur, discuter avec l'agricultrice. Cette sortie très satisfaisante et très appréciée par les élèves va servir à la réalisation du livre numérique. Les échanges ayant eu lieu en amont entre les maîtresses et l'exploitante agricole pour préparer la sortie a été très utile.

La classe de Mme NICOLET a passé la journée à la Citadelle de Besançon. Les enfants ont pique-niqué sur l'herbe. À la suite de quoi un travail sur la nourriture et l'habitat des animaux a été réalisé. Cette sortie pédagogique va également servir à la réalisation du livre numérique.

Les classes de Mmes GONIN et CUINET ont passé une journée au Moyen âge à la découverte de l'architecture des châteaux, lors de la journée au Château de Joux. Les élèves ont travaillé sur l'architecture extérieure du château et sur le thème du blason. Le seul regret pour l'ensemble du groupe fut d'avoir travaillé uniquement sur l'extérieur du château. Cette visite a été très appréciée des enfants, ils sont depuis très demandeurs d'activités autour de ce sujet. L'école a pu faire l'acquisition d'une bibliographie sur le Moyen âge, ce qui a permis aux élèves de travailler sur les différences avec la vie actuelle.

Les sorties ont été préparées, et ainsi très bien adaptées aux enfants de maternelle. Il y a un retour des enfants très positif, et par ce biais, le plaisir avec lequel ils entrent dans les apprentissages est favorisé. Cela confirme l'intérêt de réaliser les sorties pédagogiques suffisamment tôt pour avoir le temps de les exploiter en classe.

III – Le montant de la coopérative

Le montant de la coopérative est validé.

IV – Investissements et travaux

Monsieur VIENNET nous indique le déroulement des événements à venir :

Dans un premier temps c'est le déménagement de la Mésarde et l'installation du groupe scolaire, suivra l'installation du plateau sportif puis l'installation du périscolaire.

Les enfants ne mangeront plus dans la cuisine de l'école maternelle à compter de la rentrée 2013, mais au périscolaire du nouveau groupe scolaire. C'est pourquoi, la Directrice demande la réfection de la cuisine. Cela permettra de créer une pièce de stockage pour favoriser la mutualisation du matériel pédagogique de l'ensemble des classes. Mme CUINET propose aussi la remise en état de la classe 5 et l'ajustement de la hauteur du néon de la classe à madame GONIN.

Elle fournit également des idées d'investissements : Des étagères pour la pièce de mutualisation (la cuisine), deux tableaux blancs (1 triptyque et un simple), un ordinateur (pour cette année les maîtresses utilisaient leur PC personnel) , une table pour le vidéoprojecteur, des véhicules pour la cour de récréation.

V – Nouveau rythme scolaire

A la demande de l'ASPARELE, il y aura une réunion d'information pour les parents le 14 juin prochain. Cette réunion a pour objectif de remettre un cadre à la réforme pour une meilleure compréhension de celle-ci. La définition de ce qui peut être réalisé ou pas, afin que les idées soit claires. Le comité de pilotage, dès septembre 2013, commencera à travailler sur le sujet, il sera composé du Directeur de chaque école (maternelle et élémentaire), de deux représentants des parents d'élèves ASPARELE de chaque école et de deux représentants de la mairie.

VI – Infos diverses

L'ASPARELE fait part des éléments rapportés par les parents :

Des parents se demandent pourquoi la maternelle n'a rien fait pour Pâques. Mme CUINET explique qu'au retour des vacances d'hiver, la décision a été prise en Conseil des maîtres d'annuler la réalisation pour Pâques. En effet, au retour des vacances il ne restait que trois semaines pour confectionner quelque chose ce qui n'est pas suffisant pour faire du bon travail. Juste après, arrivait la préparation de la fête des mères. Cette réalisation a donc été privilégiée. Il est reconnu qu'une coutume a été cassée, sans information aux parents mais il est également rappelé que le but premier de la maternelle n'est pas de faire du bricolage. Mme CUINET reconnaît avoir rédigé cette note dans la précipitation pour éviter toute stigmatisation au vue « des bruits de parking ». Il est également ajouté que la préparation de bricolage n'est en rien obligatoire à l'école et ce pour toutes les fêtes confondues.

Pour la photo de classe, les parents regrettent de ne pas avoir été avertis. Mme CUINET s'excuse de cet oubli, la date avait été arrêtée au mois de mars.

Les parents trouvent que les enseignantes ne participent pas assez aux manifestations destinées au fonctionnement de l'école pour les enfants. Mme CUINET nous indique que le sujet a été abordé dernièrement entre les maîtresses, et que pour les années à venir, un changement pourra être envisagé. Mais des précisions ont été apportées par Mmes TEMPESTA et GONIN, sur le fait que les parents ne leur font pas suffisamment confiance et que leur travail ne leur procure guère de retour positif. Il devient donc compliqué de s'entendre dicter ses conduites.

Il a été stipulé qu'il n'y avait pas d'espace de dialogue avec les enseignantes ou encore avec l'ASPARELE. Pour faciliter cela, il est donc demandé l'installation d'une boîte aux lettres. Car malgré le site internet, le trombinoscope... certains parents n'osent encore pas prendre contact avec l'ASPARELE ou encore avec les enseignantes. Mme CUINET regrette que les parents ne viennent pas la rencontrer et que leurs remarques restent anonymes. Elle réitère son invitation : la porte de son bureau reste toujours ouverte, et elle sera toujours disponible pour échanger avec les parents.

Le bilan financier : Coût 2013 de la maternelle 2859.50 €

Fournitures part ASPARELE 733 € : Don 10€ par enfants :1250 €, 500 € par école pour le spectacle, Fête des écoles 376.50 €

Monsieur VIENNET indique que pour la sécurisation des enfants de l'école, des travaux sont prévus le 19 juin. Il y aura également des gros travaux d'assainissement rue des Chardonnets ; ils démarreront le 08 juillet. Une dernière visite du groupe scolaire est prévue le 29 juin 2013.

Monsieur VIENNET nous présente également le cas de deux demandes de dérogation. La décision est soumise au vote : à l'unanimité les deux demandes sont refusées.

Le dernier conseil d'école se termine et nous souhaitons bonne continuation à l'ASPARELE dont la présence au sein de l'école fut très appréciée.

La secrétaire de séance :

la Directrice :

